



Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko », « Redevances Aurifères Osisko » ou la « Société ») et de ses filiales à part entière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 11 mars 2016, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Faits saillants – 2015	2
Faits saillants – 2016	3
Base de présentation financière	3
Acquisition de Mines Virginia inc.	3
Portefeuille de droits de redevances	4
Portefeuille de placements	10
Activités d'exploration et évaluation	12
Activités de financement significatives	13
Facilité de crédit renouvelable	14
Dividendes trimestriels	14
Marché de l'or et des devises	15
Principales informations financières annuelles	17
Survol des résultats financiers	18
Liquidités et sources de financement en capital	21
Flux de trésorerie	21
Information trimestrielle	23
Résultats du quatrième trimestre	24
Perspectives	26
Obligations contractuelles et engagements	26
Transactions entre parties liées	26
Arrangements hors bilan	26
Données sur les actions en circulation	27
Risques et incertitudes	28
Contrôles de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	28
Base d'établissement des états financiers consolidés	29
Estimations et jugements comptables critiques	29
Instruments financiers	29
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	29
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	30
Informations sur la Société	32

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko Ltée a été formée à la suite de l'acquisition amicale de Corporation Minière Osisko (« CMO ») par Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico Eagle ») et a débuté ses activités le 16 juin 2014. La Société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec et se consacre à l'acquisition et à la gestion de redevances de métaux précieux, d'autres redevances de haute qualité et d'intérêts similaires au Canada et ailleurs dans le monde. Les principaux actifs d'Osisko comprennent une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic située à Malartic au Québec, et une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore, située dans la région de la Baie-James au Québec. Osisko détient également un portefeuille de redevances, d'options sur redevances et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevance ou flux de métaux sur divers projets, principalement au Canada et aux États-Unis. De plus, la Société investit dans des titres de sociétés d'exploration et de sociétés de redevances, incluant une participation de 9,8 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation et détient, directement ou indirectement, des participations dans des projets d'exploration et d'évaluation dans quatre grands camps aurifères prolifiques : la ceinture aurifère de l'Abitibi (Val-d'Or – Kirkland Lake), la région de la Baie-James, le district minier de Cariboo et la ceinture aurifère de Guerrero au Mexique.

Modèle d'affaires et stratégie

L'objectif de la Société consiste à maximiser le rendement de ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant de façon organique que par des acquisitions relatives de redevances de métaux précieux de même que d'autres redevances, flux et intérêts similaires de qualité, ainsi qu'en remettant du capital à ses actionnaires par le paiement de dividendes et le rachat d'actions aux moments opportuns. La Société croit qu'elle peut atteindre cet objectif en misant sur l'expertise technique approfondie de son équipe pour dénicher des occasions de croissance à forte marge qui permettront à la Société de profiter des prix des matières premières et des options liées à la croissance des réserves et aux nouvelles découvertes. Osisko mise d'abord sur les actifs aurifères de qualité situés dans des juridictions favorables, exploités par des sociétés minières établies, puisqu'elle croit que ces actifs permettront d'aller chercher une meilleure évaluation sur les marchés. La Société examinera également les opportunités pour d'autres métaux et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital.

Faits saillants – 2015

- 30 125 onces d'or reçues et 30 104 onces vendues (2014 – 12 327 onces reçues et vendues);
- 31 318 onces d'argent reçues et 31 263 onces vendues (2014 – 11 915 onces reçues et vendues);
- Bénéfice net de 28,5 millions de dollars ou 0,33 \$ par action de base (2014¹ – perte nette de 2,1 millions de dollars ou 0,05 \$ par action de base);
- Bénéfice ajusté² de 40,4 millions de dollars ou 0,46 \$ par action de base² (2014 – 10,1 millions de dollars ou 0,22 \$ par action de base);
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation³ de 32,2 millions de dollars (2014^{1,3} – 5,9 millions de dollars);
- La valeur du fonds de roulement et des valeurs mobilières² s'élèvent à 380,5 millions de dollars au 31 décembre 2015;
- Clôture de l'acquisition amicale de Mines Virginia inc.;
- Clôture d'un placement privé par voie de prise ferme pour un produit brut totalisant plus de 200,0 millions de dollars;
- Remboursement complet d'une avance de redevances de 5,0 millions de dollars à Goldcorp Inc. (4 328 onces d'or);
- Acquisition d'une participation de 9,8 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation;
- Annonce de l'acquisition d'un portefeuille de redevances canadiennes détenu par Teck Resources Limited et sa filiale Teck Metals Ltd pour une contrepartie en espèces de 28,0 millions \$, ainsi qu'un montant additionnel de 2,5 millions de dollars à être payé suivant la confirmation de certains droits;
- Mise en place d'un régime de réinvestissement des dividendes;

1 Pour les activités poursuivies.

2 Le « bénéfice ajusté », le « bénéfice ajusté par action » et la « valeur du fonds de roulement et des valeurs mobilières » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. La juste valeur du fonds de roulement et des valeurs mobilières correspond à la valeur comptable du fonds de roulement tel que présenté au bilan consolidé et à la juste valeur des valeurs mobilières en fonction du prix du marché coté sur une bourse reconnue au 31 décembre 2015. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

3 Avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

- Augmentation de la facilité de crédit renouvelable de 100,0 millions à 150,0 millions de dollars avec possibilité d'augmentation de 50,0 millions de dollars; et
- Augmentation du dividende du quatrième trimestre à 0,04 \$ par action ordinaire, déclaré le 4 novembre 2015 et payable le 15 janvier 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2015.

Faits saillants – 2016

- Clôture d'un financement de 50,0 millions de dollars par voie de débenture convertible avec Investissement Québec;
- Clôture d'un financement par voie de prise ferme pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars;
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire le 16 février 2016, qui sera versé le 15 avril 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2016.

Base de présentation financière

Bien que Redevances Aurifères Osisko soit une entité juridique créée en 2014, il a été déterminé, en vertu des IFRS, qu'aux fins de la présentation des données financières, la Société devrait être considérée comme une continuation de CMO en date de la clôture de la transaction amicale dans le cadre de laquelle tous les actionnaires de CMO sont devenus des actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée. Par conséquent, toute référence à Osisko ou à la Société dans le cadre d'événements qui ont eu lieu avant le 16 juin 2014 se rapporte à CMO. Les résultats reflètent également un regroupement d'actions sur une base 10 pour 1 qui a eu lieu le 16 juin 2014. Ainsi, toutes les données antérieures relatives aux actions ont été ajustées afin de refléter ce regroupement d'actions, à moins d'indication contraire.

Acquisition de Mines Virginia inc. (maintenant Exploration Osisko - Baie-James inc.)

Le 17 novembre 2014, Osisko et Mines Virginia inc. (« Virginia »), une société d'exploration minière active dans le Nord du Québec et détentrice d'une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR dans la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Goldcorp inc. (« Goldcorp »), ont annoncé la conclusion d'une entente définitive de regroupement des deux sociétés. Suivant les termes de l'entente, structurée sous la forme d'un plan d'arrangement, chaque action de Virginia a été échangée pour 0,92 action d'Osisko.

La transaction a été clôturée le 17 février 2015 et Osisko a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de Virginia et a émis un total de 29 964 240 actions ordinaires aux actionnaires de Virginia. En regroupant les deux sociétés, Osisko a atteint son objectif de créer une nouvelle société de redevances d'échelon intermédiaire possédant deux actifs de redevances aurifères de calibre mondial au Québec. La transaction a permis de combiner deux portefeuilles d'actifs de grande qualité hautement complémentaires, incluant deux redevances aurifères de longue durée, de diversifier les actifs de la Société et de consolider la situation financière de la Société. Avant la clôture de la transaction, Osisko détenait 3 562 616 actions ordinaires de Virginia qui ont généré un gain de 7 929 000 \$ à la date de clôture. De plus, Osisko a émis 1 695 770 options sur actions en tant qu'options de remplacement de Virginia en utilisant le même ratio d'échange de 0,92 que pour les actions. Les coûts de transaction relativement à l'acquisition ont été passés en charges à titre de dépenses de développement des affaires en 2014 et au premier trimestre de 2015 selon des montants respectifs de 1 469 000 \$ et 2 243 000 \$. La contrepartie totale payée, incluant le placement initialement détenu par Osisko, les actions émises aux actionnaires de Virginia et la juste valeur des options de remplacement attribuées, s'élève à environ 556,0 millions de dollars.

Le *goodwill* est le résultat de la création d'un portefeuille diversifié comportant deux redevances importantes sur des actifs en production qui augmente les sources de revenus et qui réduit le risque opérationnel et le coût du capital de la société combinée. De plus, l'acquisition de projets d'exploration et d'évaluation dirigés par une équipe chevronnée permet de diversifier le risque et d'accroître les possibilités de redevances.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du prix d'acquisition (en milliers de dollars) :

Contrepartie payée	\$
Émission de 29 964 240 actions ordinaires à la clôture	488 717
Actions de Virginia détenues avant l'acquisition	53 475
Juste valeur des 1 695 770 options de remplacement de Virginia émises	13 842
	<u>556 034</u>
Actifs nets acquis	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 900
Placements temporaires	35 179
Autres actifs courants	4 897
Autres placements	2 589
Droits de redevances	411 236
Immobilisations corporelles	587
Actifs d'exploration et d'évaluation	87 365
Passifs courants	(3 986)
Passif lié aux droits de conversion en actions	(6 867)
Passif d'impôts différés	(119 450)
Participations ne donnant pas le contrôle	(1 620)
	<u>444 830</u>
Goodwill	<u>111 204</u>

La Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ ») et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le « Fonds ») ont effectué des placements privés pour un produit brut combiné de 70,0 millions de dollars dans Osisko et Virginia dans le cadre du regroupement d'entreprises. Dans le cadre de ces placements, la CDPQ et le Fonds ont obtenu un droit de participation combiné de 15 % dans toutes les transactions futures de redevances ou de flux de métaux conclues par Osisko.

L'acquisition de Virginia procure plusieurs avantages à Osisko, notamment :

- i) Une diversification des revenus avec l'ajout de la redevance sur Éléonore, la mine de calibre mondial exploitée par Goldcorp, laquelle a atteint la production commerciale le 1^{er} avril 2015;
- ii) Une augmentation des options visant les réserves aurifères additionnelles à la mine Éléonore et sur différents projets dans le camp émergent de la Baie-James;
- iii) Une nouvelle exposition aux métaux de base avec le projet Coulon;
- iv) Un portefeuille de redevances sur des propriétés non productrices; et
- v) Une équipe d'exploration de première qualité centrée sur la région de la Baie-James dans la province de Québec.

Portefeuille de droits de redevances

Canadian Malartic

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la propriété Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic mis sur pied par Yamana et Agnico Eagle (les « partenaires »). La propriété couvre une superficie de 220 km² et est située le long d'un prolifique couloir aurifère qui englobe des producteurs d'or historiques et actuels et qui a produit plus de 50 millions d'onces d'or.

La propriété Canadian Malartic englobe la mine Canadian Malartic, qui a été construite et développée par CMO à un coût d'environ 1,2 milliard de dollars et où la production a débuté en avril 2011. Canadian Malartic est la plus grande mine d'or en production au Canada et a produit sa 2 millionième once d'or en septembre 2015. La production d'or trimestrielle depuis le début des activités est résumée ci-dessous (en milliers d'onces) :

	T1	T2	T3	T4	Total
2011	-	46,6	73,8	79,7	200,1
2012	91,2	92,0	103,8	101,5	388,5
2013	106,0	111,7	120,2	137,3	475,3
2014	140,0	133,2	129,5	132,8	535,5
2015	135,8	136,9	153,2	145,7	571,6

Au quatrième trimestre de 2015, les partenaires ont indiqué que l'usine Canadian Malartic avait traité en moyenne 52 780 tonnes par jour comparativement à une moyenne de 53 232 tonnes par jour à la même période en 2014. Au quatrième trimestre de 2015, le débit de traitement était plus faible en raison d'un arrêt plus long que prévu survenu en décembre 2015. Pour l'exercice 2015, les partenaires ont indiqué que l'usine Canadian Malartic avait traité en moyenne 52 300 tonnes par jour comparativement à une moyenne de 51 248 tonnes par jour en 2014.

Au quatrième trimestre de 2015, les partenaires ont indiqué que la production à la mine Canadian Malartic avait atteint 145 744 onces d'or. Ces résultats se comparent à la production de 132 738 onces d'or au quatrième trimestre de 2014. La production était plus élevée au quatrième trimestre de 2015 principalement en raison des teneurs plus élevées. Pour l'exercice 2015, les partenaires ont indiqué que la production à la mine Canadian Malartic s'établissait à 571 618 onces d'or, soit 11 618 onces de plus que l'objectif ciblé (ou 2 %).

Depuis l'acquisition de la mine en juin 2014, les partenaires ont envisagé différentes façons d'optimiser les opérations. En parallèle avec le processus d'obtention des permis pour Barnat (voir ci-dessous), les partenaires ont indiqué qu'ils s'efforçaient actuellement d'obtenir les permis requis pour améliorer l'efficacité et la performance environnementale du concasseur mobile existant. Pour l'instant, le taux de concassage prévu devrait s'établir à environ 53 000 tonnes par jour jusqu'à la fin de l'exercice 2016.

Les partenaires ont indiqué que plusieurs autres opportunités permettant d'optimiser davantage la productivité avaient été identifiées, notamment :

- L'amélioration des blindages du broyeur semi-autogène et du concasseur afin de réduire le nombre d'arrêts planifiés à trois par année plutôt que quatre;
- Un meilleur rendement dans la zone Nord avec l'acquisition d'une excavatrice supplémentaire dotée d'un système de commande à distance, ce qui permettrait d'acheminer à l'usine du minerai à plus haute teneur;
- Des projets d'amélioration continue en cours.

Les partenaires ont indiqué que le rapprochement des onces avec le bloc modèle continue d'être positif (environ 5 % plus élevé), ce qui procure une plus grande marge de manœuvre au niveau de la production pour les mois à venir.

Le processus d'obtention des permis concernant l'Extension Barnat et la déviation de la route 117 se poursuit dans les délais prévus, tel qu'indiqué par les partenaires. Une étude d'impact sur l'environnement (« EIE ») pour le projet a été déposée en février 2015. Une deuxième série de questions de la part du gouvernement du Québec a été reçue en décembre 2015 et les réponses finales ont été déposées en janvier 2016. Les audiences publiques devraient avoir lieu au courant de l'année 2016, puis les derniers permis devraient être octroyés suivant l'achèvement du processus de consultation publique. Parallèlement, les partenaires s'efforcent actuellement d'obtenir les permis requis pour améliorer l'efficacité et la performance environnementale du concasseur mobile existant.

Les partenaires ont indiqué que les niveaux ciblés pour la production d'or annuelle de la mine Canadian Malartic s'établissaient entre 560 000 et 580 000 onces en 2016, entre 590 000 et 600 000 onces en 2017 et 610 000 onces en 2018. Les partenaires ont indiqué que l'objectif pour 2016 avait été légèrement réduit puisque le débit de traitement prévu serait d'environ 53 000 tonnes par jour. Toute augmentation du débit de traitement au-delà de ce taux de 53 000 tonnes par jour demeure conditionnelle à la mise à jour des permis d'exploitation existants. Plusieurs autres possibilités d'optimisation de la productivité ont été identifiées, et leur mise en œuvre permettrait de dégager une plus grande marge de manœuvre opérationnelle et d'accroître la production de la mine.

À Canadian Malartic, les partenaires ont indiqué que les réserves minérales s'établissaient à 7,72 millions d'onces d'or contenues dans 221,5 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,08 g/t Au. La diminution des réserves minérales comparativement à l'année précédente, de 0,93 million d'onces, est principalement attribuable à l'extraction minière et à la production de 2015 qui a totalisé 571 618 onces d'or après récupération (644 000 onces d'or in-situ extraites); au prix plus faible de 1 150 \$ US par once utilisé pour le calcul des réserves minérales cette année versus le prix de 1 300 \$ US par once utilisé l'année précédente; à un changement du seuil de coupure afin d'inclure la redevance NSR payable à Redevances Aurifères Osisko, qui n'était pas incluse dans le calcul en 2014; et au retrait de la fosse Gouldie. La teneur en or des réserves minérales a augmenté à 1,08 g/t Au comparativement à 1,06 g/t Au l'année précédente.

Les partenaires ont indiqué que les ressources minérales avaient diminué par rapport au niveau de 2014, puisque toutes les ressources minérales hors de la fosse actuelle ont été réévaluées selon un seuil de coupure de 1,0 g/t Au. Le seuil de coupure plus élevé reflète la décision que les ressources minérales hors de la fosse actuelle ne seront pas exploitées par fosse à ciel ouvert, bien que le potentiel d'exploitation souterraine pourrait être évalué à l'avenir.

L'inventaire de réserves et de ressources en date du 31 décembre 2015 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Estimations de réserves et de ressources

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées	54,9	0,97	1,72
Réserves probables	166,6	1,12	6,00
Réserves prouvées et probables	221,5	1,08	7,72
Ressources mesurées et indiquées ⁽¹⁾	25,7	1,51	1,25
Ressources présumées ⁽¹⁾	9,0	1,47	0,43

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Les partenaires ont indiqué qu'à Canadian Malartic, l'approche visant à tripler le seuil de coupure des ressources minérales hors fosse avait comme effet d'éliminer 646 000 onces des ressources minérales mesurées et indiquées, ne laissant que 1 250 000 onces (25,6 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,51 g/t Au) en ressources minérales mesurées et indiquées. La même approche a fait en sorte que 688 000 onces ont été retirées de l'inventaire de ressources minérales présumées, laissant 426 000 onces (9,0 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,47 g/t Au) en ressources minérales présumées.

Les partenaires ont indiqué que des programmes d'exploration étaient planifiés en vue d'évaluer plusieurs cibles à proximité de la fosse et sous terre et de mieux définir l'étendue de la minéralisation dans la zone Odyssey (située à l'est de la fosse Canadian Malartic). Ces deux opportunités pourraient représenter de nouvelles sources potentielles de minerai pour l'usine Canadian Malartic. À Odyssey, 44 sondages (totalisant 35 870 mètres) ont été forés en 2015. Jusqu'à présent, l'exploration a permis de délimiter deux zones minéralisées, soit Odyssey Nord et Odyssey Sud. Odyssey Nord a été suivie de 550 à 1 200 mètres de profondeur sous la surface sur une étendue latérale d'environ 1 500 mètres, tandis qu'Odyssey Sud se trouve à environ 200 à 550 mètres sous la surface et présente une étendue latérale d'environ 1 500 mètres. L'or se trouve en bordure d'un corps porphyrique dans les deux cas.

Les partenaires ont indiqué que les travaux de forage ciblant les zones Odyssey étaient passés de l'étape du forage d'exploration à celle du forage de définition au quatrième trimestre, l'objectif étant de compléter une grille selon un espacement de 100 mètres par 100 mètres pour couvrir l'étendue actuellement définie de la minéralisation d'ici le troisième trimestre de 2016. L'espacement plus serré permettra de classer la minéralisation dans les ressources minérales présumées, ce qui servira de fondement pour une étude d'évaluation préliminaire à l'interne et qui permettra d'optimiser les programmes de forage intercalaire ultérieurs. Le partenariat Canadian Malartic a alloué un financement important de 8,0 millions de dollars pour l'exploration du secteur Odyssey en 2016, afin d'établir l'étendue potentielle de minerai et préparer une première estimation de ressources minérales présumées avant le premier trimestre de 2017. Un programme de forage de 60 000 mètres a été proposé dans le but de mieux définir l'étendue de la minéralisation à Odyssey.

La cible Odyssey Sud est située sur des terrains sur lesquels Osisko détient une redevance NSR de 5% et la cible Odyssey Nord est située sur des terrains de Malartic CHL sur lesquels Osisko détient une redevance NSR de 3%.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué d'Agnico Eagle daté du 10 février 2016 et les communiqués de Yamana publiés les 13 janvier 2016 et 18 février 2016, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Éléonore

Osisko, par le biais de sa filiale à part entière Exploration Osisko - Baie-James inc. (anciennement Mines Virginia inc.), détient une redevance de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Goldcorp.

Le début de la production commerciale à la mine Éléonore a été déclaré le 1^{er} avril 2015.

Goldcorp a indiqué que suivant la résolution des problèmes initialement liés au débit de traitement de l'usine, l'usine de traitement avait atteint un débit de traitement moyen de 5 700 tonnes par jour au cours des six derniers mois de 2015 et que la capacité nominale de 7 000 tonnes par jour avait été validée pendant plusieurs jours au quatrième trimestre. La production a augmenté d'un trimestre à l'autre suivant une amélioration des teneurs en or à mesure que les activités

d'abattage progressent vers les horizons à plus haute teneur. Au quatrième trimestre de 2015, la production d'or était de 105 100 onces, portant le total pour l'année à 268 100 onces. Osisko n'était pas en droit de recevoir des onces d'or ou d'argent jusqu'à ce qu'une avance de redevances de 5 millions de dollars US ne portant pas intérêt ait été récupérée à même la production d'Éléonore par Goldcorp. L'avance a été remboursée en totalité en novembre 2015. La Société a donc reçu ses premiers paiements de redevances d'Éléonore en décembre 2015 (402 onces d'or).

Pour 2016, Goldcorp a indiqué qu'en suivant un calendrier d'accroissement prudent, Éléonore devrait produire entre 250 000 et 280 000 onces. Le taux de production de la mine devrait s'établir en moyenne à 4 900 tonnes par jour à partir de quatre horizons de production, suivant l'épuisement des stocks de minerai de pré-production à la fin de l'année 2015. En 2016, l'accent sera mis sur l'augmentation des taux de production sous terre et du débit de traitement de l'usine et l'amélioration de la dilution en procédant à des ajustements dans la conception des chantiers. Le puits de production devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année 2016, éliminant la nécessité de transporter le minerai par camion ou par hissage via le puits d'exploration. Le taux de récupération de l'or devrait aussi s'améliorer suivant les résultats des essais en laboratoire et à l'usine sur des zones isolées de minerai sulfuré réactif. L'accroissement de la production pour atteindre la capacité nominale de 7 000 tonnes par jour se poursuit tel que prévu pour la première moitié de l'année 2018.

Goldcorp a aussi indiqué que le programme de forage 2015 visant la conversion des ressources en réserves dans les portions Centre et Sud du gisement avait été fructueux et avait contribué à une augmentation de 7,7 % des réserves minérales prouvées et probables, qui s'établissent maintenant à 5,35 millions d'onces, et avait aussi permis de prolonger le gisement en profondeur, qui demeure d'ailleurs ouvert, notamment dans le cœur du gisement. Le programme de forage 2015 s'est terminé avec 40 400 mètres forés à partir de la rampe souterraine, ciblant les portions Centre et Sud du gisement. Le programme comportait également 1 350 mètres de forage dans le secteur 494 (portion Nord), où les résultats continuent d'améliorer le niveau de confiance quant aux dimensions et à l'importance de cette cible. Les résultats positifs obtenus en 2015 ont contribué à la conversion des ressources en réserves et au prolongement du gisement en profondeur, qui demeure ouvert, notamment dans le cœur du gisement.

L'étude de préfaisabilité sur l'exploitation du pilier de surface à Éléonore a été complétée au quatrième trimestre de 2015. Les résultats de l'étude démontrent que le seuil économique des réserves n'a pas été atteint, de telle sorte que ce matériel demeure classé dans les ressources minérales au 31 décembre 2015. De plus, les résultats indiquent qu'il n'y aurait aucun avantage tangible à accélérer l'exploitation du pilier de surface et l'étude appuie donc l'exploitation du pilier tel que prévu à la fin de la durée de vie de la mine Éléonore.

Goldcorp a aussi publié en février 2016 une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales pour la mine Éléonore en date du 31 décembre 2015. Les réserves minérales prouvées et probables ont été estimées à 5,35 millions d'onces d'or, selon un prix de 1 100 \$ US par once d'or.

L'inventaire de réserves et de ressources en date du 31 décembre 2015 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Estimations de réserves et de ressources

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées et probables	28,32	5,87	5,35
Ressources mesurées et indiquées ⁽¹⁾	4,58	5,49	0,81
Ressources présumées	9,97	7,11	2,28

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué de Goldcorp publié le 25 février 2016 et le rapport de gestion de Goldcorp pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, tous deux déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Acquisition de droits de redevances

Redevances canadiennes de Teck

La Société a annoncé en octobre un accord définitif visant l'acquisition d'un portefeuille de redevances canadiennes détenu par Teck Resources Limited et sa filiale Teck Metals Ltd (« Teck ») pour une contrepartie en espèces de 28,0 millions de dollars, ainsi qu'un montant additionnel de 2,5 millions de dollars à être payé suivant la confirmation de certains droits.

Le portefeuille contient 31 redevances, la plupart étant des redevances NSR, les principales redevances étant (avant la vente d'un intérêt de 15 % à CDPQ tel que décrit ci-dessous) :

- Trois redevances de 2 % à 3 % NSR sur les propriétés de la mine en production Island Gold, situées dans le nord de l'Ontario et détenues par Mines Richmond inc.;
- Une redevance de 2 % NSR sur la propriété Lamaque située en Abitibi et détenue par Integra Gold Corp.;
- Une redevance de 2 % NSR sur le Bloc Hewfran situé dans le Nord-du-Québec et détenu par Ressources Metanor inc.;
- Une redevance de 0,5 % NSR et un droit de paiement de 5 millions de dollars advenant une mise en production commerciale sur la propriété Marban détenue par NioGold Mining Corp. et située à proximité de la mine Canadian Malartic, à Malartic;
- Une redevance de 1,5 % NSR sur une portion de la propriété Fenn-Gib située dans le nord de l'Ontario et détenue par Lake Shore Gold Corp.; et
- Une redevance de 1,5 % à 2 % NSR sur la propriété Garrcon située dans le nord de l'Ontario et détenue par Northern Gold Mining Inc.

Le portefeuille inclut également d'autres actifs de redevances sur métaux précieux pour des propriétés d'exploration et en développement. Certaines redevances NSR sont assujetties à des clauses de rachat.

La première partie de la transaction avec Teck été conclue en novembre 2015 et visait un portefeuille de 28 redevances acquis pour une contrepartie de 24,2 millions de dollars en espèces et une somme supplémentaire de 2,5 millions de dollars payable à la confirmation de certains droits. Ce portefeuille comprend des redevances sur la mine en production Island Gold exploitée par Mines Richmond inc. et la propriété Lamaque de Integra Gold Corp. La Société s'attend à conclure la deuxième partie de sa transaction avec Teck au deuxième semestre de 2016.

La CDPQ a exercé son droit de participation visant à acquérir 15 % des droits de redevances de Teck acquis par Osisko jusqu'à maintenant. La transaction a été complétée en février 2016 pour la somme de 3,6 millions de dollars.

Redevances Vezza

La Société a acquis une redevance de 5 % NSR et une redevance sur la participation aux bénéfices nets de 40 % dans la propriété aurifère Vezza exploitée par Ressources Nottaway inc. pour un prix d'acquisition total de 10,0 millions de dollars. Un premier paiement de 5,0 millions de dollars a été versé en 2015 et le solde a été payé aux mois de janvier et mars 2016. La propriété est située à 25 kilomètres de Matagami, au Québec. Le début de la production commerciale est attendu au cours du second trimestre de 2016.

Projet aurifère Cariboo

Le 30 novembre 2015, Osisko a conclu une lettre d'entente exécutoire avec Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »), en vertu de laquelle Osisko s'est engagé à faire l'acquisition d'une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo (la « redevance de financement »), situé en Colombie-Britannique (Canada), pour une contrepartie de 25,0 millions de dollars en espèces.

Le projet aurifère Cariboo couvre une superficie de 1 164 kilomètres carrés de terrains répartis sur une distance latérale de 60 kilomètres qui comprend plusieurs anciennes mines du district aurifère de Cariboo, une région historiquement profitable, bien que sous-explorée, du centre-sud de la Colombie-Britannique. Selon des estimations historiques, la production d'or historique de la région de Cariboo s'élève à environ 3,8 millions d'onces. À Cariboo, le gîte Cow Mountain contient des ressources minérales estimées conformément au Règlement 43-101 de 2,8 millions d'onces d'or dans la catégorie indiquée (35,8 millions de tonnes à 2,4 g/t), ainsi que 2,0 millions d'onces d'or additionnelles dans la catégorie présumée (27,4 millions de tonnes à 2,3 g/t), selon un seuil de coupure de 0,5 g/t dans les deux cas.

Dans le cadre de la redevance de financement, Osisko et Barkerville ont aussi convenu de négocier une entente de flux d'or (l'« entente de flux d'or ») suite à l'achèvement d'une étude de faisabilité par Barkerville sur le projet aurifère Cariboo. Suite à une période de négociation de 60 jours, si Osisko et Barkerville n'ont pas conclu d'entente de flux d'or, Barkerville devra soit accorder un droit à Osisko d'acquiescer une redevance additionnelle de 0,75 % NSR pour une contrepartie de 12,5 millions de dollars, soit faire un paiement de 12,5 millions de dollars à Osisko.

L'entente sur la redevance de financement a été clôturée le 5 février 2016.

Sommaire des autres droits de redevances d'actifs en exploitation et d'actifs avancés mais non en exploitation

Actif	Exploitant	Droits ⁽⁴⁾	Produits	Juridiction	Étape
Island Gold	Mines Richmond	Redevance de 1,7 à 2,55 % NSR	Au	Ontario	Production
Vezza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 5 % NSR	Au	Québec	Développement
Vezza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 40 % PBN ⁽¹⁾	s.o.	Québec	Développement
Lamaque	Integra Gold	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Développement
Bloc Hewfran	Ressources Metanor	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Exploration
Windfall	Oban Mining Corporation	Redevance de 0,5 % NSR	Au	Québec	Exploration
Cariboo	Barkerville	Redevance de 1,5 % NSR	Au	Colombie-Britannique	Développement
Marban	NioGold	Redevance de 0,425 % NSR	Au	Québec	Exploration
Pandora	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Québec	Exploration
Malartic CHL – Odyssey Nord	Agnico/Yamana	Redevance de 3 % NSR	Au	Québec	Exploration
Hammond Reef	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Ontario	Obtention des permis
Upper Beaver	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
Camp de Kirkland Lake	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
White Pine North - Copperwood	Highland Copper	Redevance escalatoire de 3 % NSR ⁽²⁾	Ag, Cu	Michigan, É.U.	Exploration

Sommaire des autres options de redevances d'actifs avancés mais non en exploitation

Actif	Exploitant	Droits	Coût de l'option	Produits	Juridiction	Étape
Neita	Unigold	Redevance de 2 % NSR	2 millions \$	Au	République Dominicaine	Exploration
Yellowknife City Gold	TerraX	Redevance de 3 % NSR	4 millions \$	Au	Territoires du Nord-Ouest	Exploration
Projets miniers Oban ⁽³⁾	Oban Mining Corporation	Redevance de 1 % NSR	5 millions \$	s.o.	s.o.	s.o.

(1) PBN : Participation aux bénéfices nets.

(2) Assujettie à la conversion d'un emprunt convertible de 10,0 millions de dollars d'Osisko avec Highland Copper.

(3) Osisko dispose d'un droit d'acquisition à usage unique d'une redevance de 1 % NSR pour le projet de Oban Mining Corporation lors d'un financement futur d'Oban complété avant le 25 août 2020.

(4) Après la vente d'un intérêt de 15 % sur les redevances acquises de Teck à CDPQ.

Portefeuille de placements

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent Oban Mining Corporation (« Oban »), Corporation Minière NioGold (« NioGold ») et Ressources Falco Itée. En février 2016, Barkerville est devenue une nouvelle entreprise associée suivant la nomination de Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction d'Osisko, au poste de coprésident du conseil d'administration de Barkerville.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Placements dans des entreprises associées – Oban Mining Corporation

En août 2015, Oban a acquis Eagle Hill Exploration Corporation, Ryan Gold Corp. et Corona Gold Corporation et, en combinant leur leadership, leur trésorerie et leurs actifs, a formé une nouvelle société d'exploration et de développement canadienne de premier plan axée sur l'or. Dans le cadre de cette transaction, Osisko a investi 17,8 millions de dollars en actions ordinaires d'Oban et Osisko a obtenu un droit d'acquérir une redevance de 1 % NSR sur toutes les propriétés appartenant à Oban. M. John Burzynski a été nommé président et chef de la direction d'Oban et M. Sean Roosen a été nommé coprésident du conseil d'administration.

Oban a aussi réalisé un financement de 13,1 millions de dollars en septembre 2015 et a annoncé en février 2016 un nouveau financement de 12,6 millions de dollars qui devrait être clôturé en mars 2016. Au 31 décembre 2015, Osisko détenait une participation de 15,7 % dans Oban. En janvier 2016, Oban et NioGold ont annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle Oban fera l'acquisition de la totalité des actions en circulation de NioGold. La transaction a été complétée le 11 mars 2016.

Le projet phare d'Oban est le projet aurifère du Lac Windfall, un gîte à haute teneur situé entre Val-d'Or et Chibougamau (Québec, Canada). Oban détient également une participation indivise de 100 % dans un portefeuille de titres miniers couvrant un vaste territoire dans la ceinture d'Urban-Barry (82 400 ha) au Québec. Oban détient également une participation de 100 % dans la propriété Roach dans le nord de l'Ontario et a l'option d'acquérir, auprès de tierces parties, une participation indivise de 100 % dans la propriété Côté, le projet Golden Dawn, la propriété Hunter et d'autres propriétés à proximité.

En avril 2015, une évaluation économique préliminaire indépendante du projet aurifère du Lac Windfall a été publiée, détaillant la conception d'une mine souterraine de 1 200 tonnes par jour, pour une production annuelle de 106 200 onces d'or payable sur une période de 7,8 années. Oban travaille activement à la mise en valeur du projet aurifère du Lac Windfall, avec l'objectif que le projet atteigne la production dès que possible. En octobre 2015, elle a entrepris un programme de 55 000 mètres de forage sur le projet aurifère du Lac Windfall. Oban est bien financée, avec approximativement 73,0 millions de dollars en trésorerie, en équivalents de trésorerie et en valeurs mobilières au 20 octobre 2015.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter profil d'Oban sur SEDAR (www.sedar.com).

Autres placements - Barkerville (entreprise associée depuis le 5 février 2016)

Le 30 novembre 2015, Osisko et Barkerville ont annoncé la signature d'une lettre d'entente exécutoire en vertu de laquelle Osisko s'est engagé à faire l'acquisition de 32,0 millions d'actions ordinaires de Barkerville, émises dans le cadre d'un placement accréditif.

Le 24 décembre 2015, Barkerville a annoncé la clôture de la première tranche du placement privé dans le cadre duquel Osisko a fait l'acquisition de 18 750 000 actions accréditives au prix de 0,32 \$ par action pour un produit brut de 6,0 millions de dollars.

Le 5 février 2016, Osisko a fait l'acquisition de 13 250 000 actions accréditives additionnelles de Barkerville au prix de 0,32 \$ par action ordinaire accréditive, pour un produit brut global de 4,2 millions de dollars. Osisko détient maintenant 47 625 000 actions ordinaires et 4 687 500 bons de souscription d'actions ordinaires de Barkerville. Le président du conseil

et chef de la direction d'Osisko, Sean Roosen, a été nommé au poste de coprésident du conseil d'administration de Barkerville, de telle sorte que Barkerville est devenu une entreprise associée le 5 février 2016.

Autres placements – Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC »)

Depuis le début de l'année 2015, Osisko a acquis une participation de 9,8 % dans LIORC. La Société considère cet investissement comme une opportunité de diversification de ses actifs et des matières premières auxquelles elle est exposée par rapport à son portefeuille actuel de redevances, tout en restant concentrée sur l'or. L'investissement dans LIORC permet à Osisko d'être exposée à un actif de classe mondiale lié au minerai de fer et ayant une longue durée de vie dans une juridiction stable. LIORC est entièrement axée sur les opérations de la Compagnie minière IOC (« IOC ») par le biais des éléments suivants :

- Une redevance brute de 7 % sur les mines de fer d'IOC;
- Des droits de commercialisation de 0,10 \$ par tonne sur tous les produits vendus par IOC; et
- Une participation directe de 15 % dans IOC.

IOC est un grand producteur canadien de minerai de fer détenu par Rio Tinto (59 %), Mitsubishi Corporation (26 %) et LIORC. La mine, située à Terre-Neuve-et-Labrador au Canada, produit et traite du concentré de minerai de fer et des boulettes depuis 1954. Le minerai brut est transformé en minerai de fer concentré et ensuite vendu ou transformé en des boulettes de minerai de fer de différentes qualités afin de répondre aux besoins des clients. IOC est stratégiquement situé pour servir les marchés des Grands Lacs et l'ensemble du monde pendant toute l'année à partir de ses installations portuaires à Sept-Îles, au Québec. Le concentré de minerai de fer et les boulettes sont transportés vers les installations portuaires de l'IOC à Sept-Îles via sa filiale en propriété exclusive Québec North Shore and Labrador Railway, une ligne de chemin de fer de 418 kilomètres qui relie la mine et le port. De là, les produits sont expédiés aux différents marchés, soit en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et dans la région de l'Asie-Pacifique .

Selon le communiqué de presse de LIORC daté du 3 mars 2016 (déposé sur SEDAR (www.sedar.com), la mine possède des réserves pour poursuivre ses activités pendant 28 ans au rythme actuel de production avec des ressources supplémentaires d'une plus grande ampleur.

LIORC, jusqu'à présent, a distribué la majeure partie de ses flux de trésorerie reçus d'IOC découlant des redevances, des droits de commercialisation et des dividendes. Les distributions trimestrielles par action (y compris les distributions régulières et spéciales) des dernières années sont présentées ci-dessous (les montants par action ont été ajustés pour tenir compte d'un fractionnement des actions de l'ordre de 2 pour 1 au premier trimestre de 2011) :

	T1 (\$)	T2 (\$)	T3 (\$)	T4 (\$)	Total par action (\$)	Total (M\$)
2016 (cumul annuel)	0,250	s.o.	s.o.	s.o.	0,250	16,0
2015	0,250	0,250	0,250	0,250	1,000	64,0
2014	0,400	0,400	0,500	0,350	1,650	105,6
2013	0,375	0,375	0,375	0,750	1,875	120,0
2012	0,375	0,375	0,375	0,375	1,500	96,0
2011	0,750	0,375	0,750	0,375	2,250	144,0
2010	0,375	0,375	0,500	1,000	2,250	144,0
2009	0,250	0,250	0,250	0,250	1,000	64,0

En 2015 et au premier trimestre de 2016, LIORC a déclaré des dividendes trimestriels de 0,25 \$ par action. Les dividendes payables à Osisko en 2015 se sont élevés à 5,8 millions de dollars. Les dividendes qu'Osisko s'attend à recevoir au premier trimestre de 2016 s'élèvent à 1,6 million de dollars. En fonction de sa participation actuelle et des informations historiques pour les années 2009 à 2014, l'investissement de la Société dans LIORC aurait généré des encaissements annuels de dividendes de l'ordre de 6,2 millions de dollars à 14,0 millions de dollars.

L'investissement dans LIORC offre une diversification à la production d'or et reste conforme à la philosophie d'Osisko qui consiste à investir dans des mines à longue durée de vie exploitées par des sociétés minières de calibre mondial dans des juridictions sécuritaires.

En mars 2016, LIORC a indiqué que les flux de trésorerie ajustés attribuables aux actionnaires (le lecteur est prié de consulter le rapport de gestion de LIORC pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 déposé sur SEDAR (www.sedar.com) pour la définition et le calcul) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 étaient de 56,2 millions de dollars ou 0,88 \$ par action, et que le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31

décembre 2015 s'établissait à 54,7 millions de dollars ou 0,85 \$ par action. Les ventes de minerai de fer réalisées par IOC en 2015 ont totalisé 17,9 millions de tonnes, comparativement à 14,3 millions de tonnes en 2014. Les produits de redevances ont diminué à 99,7 millions de dollars, comparativement à 115,7 millions de dollars en 2014.

LIORC a indiqué que les flux de trésorerie ajustés et le résultat net pour l'exercice étaient en baisse par rapport à l'année précédente en raison de la baisse marquée du prix du minerai de fer. Ces résultats s'inscrivent dans la lignée de la tendance amorcée en 2014 tel qu'illustré par l'indice Platts pour les fines de minerai de fer à 62,5 %, en baisse de 43 % en moyenne en 2015 par rapport à 2014. Le prix du minerai de fer a atteint un prix plancher le 15 décembre 2015, de 38,50 \$ US / tonne métrique sèche comparativement à 69,25 \$ US à la même date en 2014. La chute du prix reflète une diminution de la demande pour le minerai de fer en Chine, alors même que de grands producteurs en Australie et au Brésil augmentaient leur production. Bien que les primes pour le minerai de fer d'IOC soient demeurées fermes, la demande et les primes pour les boulettes de fer ont faibli au deuxième semestre de 2015, ce qui a eu un impact sur les ventes de boulettes au dernier trimestre de l'année. Suivant une rupture catastrophique d'une digue de retenue des résidus miniers en novembre, qui s'est soldée par la fermeture jusqu'à nouvel ordre d'un grand producteur de boulettes au Brésil, tant les primes que la demande pour les boulettes sont revenues à des niveaux plus normaux. Les résultats d'IOC ont tout de même profité d'autres facteurs positifs, notamment une augmentation de 18 % de la production de concentré, la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar US, et une réduction du coût de fret maritime d'environ 45 % d'une année à l'autre.

LIORC a indiqué que le programme d'expansion d'IOC visant à accroître la capacité à 23,3 millions de tonnes par année avait été complété en 2014. La production en 2015 affichait une progression de 20 %, tandis que le coût par tonne de concentré continuait de descendre, affichant une diminution de 19 % par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année, de nombreux records de production ont été établis à mesure que les pleins bénéfiques de l'expansion se faisaient sentir. IOC continue d'examiner toutes les possibilités d'améliorer l'efficacité de ses opérations afin d'accroître sa production et réduire ses coûts unitaires.

LIORC a aussi indiqué qu'IOC continue d'étudier toutes les possibilités afin de réduire ses coûts unitaires afin de demeurer rentable dans les conditions de marché très difficiles actuelles. IOC semble bien positionné pour atteindre son objectif de 2016 d'un coût au comptant de 30 \$ ou moins par tonne de concentré. De plus, IOC avait atteint une production record de concentré en janvier 2016, puisque la production dépassait le taux annuel de 20 millions de tonnes, ce qui augure bien pour l'atteinte de l'objectif de 21 millions de tonnes fixé pour 2016. Le prix du minerai de fer a récupéré plus de 20 % de sa valeur depuis le prix plancher atteint en décembre, et la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar US continue d'avoir un impact positif pour IOC. Malgré le prix plus faible du minerai de fer, de nombreux facteurs ont un impact positif sur les redevances perçues par LIORC, notamment l'accroissement de la production d'IOC menant à une augmentation des ventes, les primes reçues sur les ventes d'IOC en raison de la teneur et de la qualité de son minerai, la demande de plus en plus soutenue et les primes pour les boulettes, les coûts de fret maritime favorables, et puisque la redevance est libellée en dollars US, la faiblesse continue du dollar canadien par rapport au dollar US. LIORC a indiqué que bien qu'elle ne s'attend pas à recevoir de dividendes de la part d'IOC jusqu'à ce que le marché se stabilise, qu'IOC est néanmoins en bonne posture pour offrir un rendement solide lorsque la situation se redressera. Le conseil d'administration de LIORC suit de près les marchés et est d'avis que les produits de redevances offriront tout de même un rendement raisonnable aux actionnaires d'ici à ce que IOC soit en mesure de verser à nouveau des dividendes.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué publié par LIORC le 3 mars 2016, déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Activités d'exploration et évaluation

Régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador (Québec)

Osisko a acquis des projets d'exploration et d'évaluation en faisant l'acquisition de Virginia. Depuis la date de l'acquisition, Osisko a investi 8,0 millions de dollars (9,8 millions de dollars avant les crédits d'impôt à l'exploration) en activités d'exploration et d'évaluation dans la région de la Baie-James.

Depuis l'acquisition de Virginia, le programme d'exploration sur le projet Coulon (région de la Baie-James) s'est poursuivi, principalement sous la forme d'un programme de forage au diamant dans la lentille 257 et sur des cibles régionales. Les travaux d'exploration comprennent également des levés géophysiques au sol et en sondage. Le programme d'exploration de l'hiver 2015, qui comprenait 33 sondages totalisant 18 036 mètres, a été complété au cours de l'année. Le programme de forage de l'automne 2015 comprenait 10 sondages totalisant 5 008 mètres et ciblait à nouveau la lentille 257 ainsi que le contact stratigraphique fertile le long du flanc ouest du pli principal. Les travaux de forage dirigé ont permis de prolonger la lentille 257 vers le sud-sud-ouest et le nord-nord-est. La lentille 257 a maintenant été suivie sur une distance latérale de plus de 720 mètres et demeure ouverte aux deux extrémités de son axe long. Elle pourrait se prolonger de 250 mètres de plus vers le sud-sud-ouest et se fondre en profondeur avec la lentille 9-25 vers le nord-nord-est. Les travaux de forage sur

différentes cibles régionales ont permis d'expliquer la plupart des anomalies géophysiques, mais n'ont pas obtenu de résultats significatifs.

Un programme de forage de 22 800 mètres sera entrepris sur le projet Coulon en 2016. Ce programme poursuivra la vérification des extensions inférieures et supérieures de la lentille 257 et du flanc ouest du pli principal. Plusieurs autres cibles géologiques et géophysiques seront aussi vérifiées dans le cadre de ce programme.

La Société a poursuivi ses programmes d'exploration sur plusieurs de ses projets situés sur le territoire de la Baie-James et dans la Fosse du Labrador au Québec. Un programme de forage au diamant a été effectué sur le projet aurifère Anatacau-Wabamisk situé dans le secteur Opinaca-Eastmain. La Société a réalisé des travaux de prospection, des tranchées, de la cartographie et un programme d'échantillonnage des sols (horizon B) sur le projet Kan situé à 80 kilomètres au sud-ouest de Kuujuaq. La Société a aussi réalisé des programmes d'exploration en surface ciblés sur plusieurs autres projets ainsi que sur des cibles régionales sur le vaste territoire de la Baie-James.

En 2016, la Société a planifié un vaste programme d'exploration estival sur son projet Kan. Le programme comprendra des tranchées sur les anomalies inexplicables d'or dans les sols, ainsi que de la cartographie détaillée et de l'échantillonnage sur les nouveaux indices minéralisés. Une campagne de forage est aussi prévue et aura pour but de vérifier les cibles les plus prometteuses à faible profondeur dans la dimension verticale. La Société continuera aussi de générer activement de nouvelles cibles sur le vaste territoire de la Baie-James. Des travaux de compilation sont en cours et seront suivis par des travaux de reconnaissance et de prospection sur le terrain au cours de l'été.

Guerrero (Mexique)

CMO avait été active au Mexique en faisant l'acquisition de propriétés offrant un potentiel minéral prometteur afin d'y mener des travaux d'exploration préliminaire à la recherche de gîtes de Cu-Au de type porphyrique et de type skarn. Ces propriétés ont été transférées à la Société le 16 juin 2014. La Société détient présentement plus de 550 000 hectares dans la prolifique ceinture aurifère de Guerrero (« CAG ») (incluant des titres en processus d'application). Au fil des ans, la CAG a déjà produit plus de 30 millions d'onces en découvertes aurifères, incluant notamment la mine Los Filos détenue par Goldcorp et le projet El Limon détenu par Torex Gold Resources inc.

La Société a réduit ses activités au Mexique pour des raisons de sécurité dans la région mais poursuit ses efforts et continuera d'étudier les possibilités concernant la propriété Guerrero.

Activités de financement significatives

Placement privé par voie de prise ferme de 200 millions de dollars

Le 21 janvier 2015, Osisko a annoncé la conclusion d'une entente avec un syndicat de preneurs fermes, lesquels ont convenu d'acquérir, sur la base d'un placement privé par voie de prise ferme, 10 960 000 bons de souscription spéciaux de la Société (« bons spéciaux ») au prix de 18,25 \$ par bon spécial, pour un produit brut totalisant 200 millions de dollars. Chaque bon spécial conférerait au porteur le droit d'acquérir, sans verser de contrepartie supplémentaire, une unité (« unité ») d'Osisko, chaque unité étant composée d'une action ordinaire (« action ordinaire ») d'Osisko et d'un demi bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription ») d'Osisko. Chaque bon de souscription confère au porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'Osisko au prix de 36,50 \$, pour une période de 84 mois suivant la date de clôture.

Le placement par voie de prise ferme a été complété le 18 février 2015 et Osisko a émis 10 960 000 bons spéciaux pour un produit brut totalisant 200 millions de dollars. Le 5 mars 2015, suivant la livraison à Osisko d'un reçu final des autorités réglementaires pour son prospectus simplifié final, les bons spéciaux ont été convertis en 10 960 000 actions ordinaires de la Société et 5 480 000 bons de souscription ayant une date d'échéance au 5 mars 2022. Les frais de transaction se sont établis à 10 399 000 \$.

Les actions ordinaires et les bons de souscription (TSX : OR.WT) se négocient à la Bourse de Toronto depuis le 5 mars 2015.

Débeture convertible

Le 12 février 2016, la Société a clôturé un financement avec Ressources Québec, une filiale à part entière d'Investissement Québec. Ressources Québec a souscrit une débeture convertible de 50,0 millions de dollars d'Osisko, laquelle viendra à échéance dans cinq ans et portera intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. Ressources Québec pourra, à sa discrétion, convertir la débeture en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débeture. Osisko a payé des frais de financement de 1 % à Ressources Québec et a remboursé les frais engagés en lien avec le financement.

Financement par voie de prise ferme

Le 26 février 2016, la Société a clôturé un financement public par voie de prise ferme (l'« offre ») visant 11 431 000 unités d'Osisko (les « unités »), incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes de l'offre, à un prix de 15,10 \$ par unité, pour un produit brut total de 172,6 millions de dollars (produit net estimatif de 164,6 millions de dollars).

Les unités ont été vendues par voie de prise ferme via un syndicat de preneurs, dirigé conjointement par BMO Marchés des capitaux et RBC Marchés des capitaux. Osisko prévoit utiliser le produit net tiré de l'offre pour le fonds de roulement et les besoins généraux de l'entreprise, y compris pour financer l'acquisition de redevances et de flux de production.

Chaque unité comprend une action ordinaire de la Société et la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription d'action ordinaire entier étant un « bon de souscription ») de la Société. Chaque bon de souscription entier confère à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 19,08 \$ par action ordinaire, pour une période de 36 mois suivant la date de clôture.

Facilité de crédit renouvelable

En 2015, la Société a augmenté sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») de 100,0 millions à 150,0 millions de dollars. La facilité a été prolongée d'un an et a été syndiquée entre la Banque Nationale du Canada et la Banque de Montréal. La facilité pourra être augmentée de 50,0 millions de dollars à la demande d'Osisko, sous réserve des procédures usuelles de vérification diligente. La facilité sera utilisée pour des investissements dans l'industrie minière, y compris l'acquisition de redevances et le financement de flux de métaux précieux. La facilité est garantie par les actifs de la Société (dont les droits de redevances) et a un terme de deux ans (23 décembre 2017), qui peut être prolongé d'un an à chacune des deux dates d'anniversaire de l'amendement. Au 31 décembre 2015, aucun montant n'avait été utilisé sur la facilité.

Dividendes trimestriels

Le conseil d'administration a approuvé le 16 novembre 2014 le lancement du programme de distribution trimestriel de dividendes de la Société.

Le tableau qui suit présente en détail les dividendes déclarés :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de versement</u>	<u>Dividende payable</u> \$	<u>Régime de réinvestissement des dividendes⁽ⁱⁱ⁾</u>
16 novembre 2014 ⁽ⁱ⁾	0,03	31 décembre 2014	15 janvier 2015	1 551 000	-
	<u>0,03</u>			<u>1 551 000</u>	-
19 février 2015 ⁽ⁱ⁾	0,03	31 mars 2015	15 avril 2015	2 782 000	-
14 mai 2015	0,03	30 juin 2015	15 juillet 2015	2 834 000	-
5 août 2015	0,03	30 septembre 2015	15 octobre 2015	2 830 000	5 430 858
4 novembre 2015	0,04	31 décembre 2015	15 janvier 2016	3 783 000	7 712 746
	<u>0,13</u>			<u>12 229 000</u>	
16 février 2016	0,04	31 mars 2016	15 avril 2016	à dét. ⁽ⁱⁱⁱ⁾	à dét. ⁽ⁱⁱⁱ⁾

(i) Les 1,2 million d'actions ordinaires qui étaient détenues en fidéicommiss n'étaient pas admissibles au versement de dividendes.

(ii) Nombre d'actions ordinaires détenues par des actionnaires participant au régime de réinvestissement des dividendes décrit ci-dessous.

(iii) À déterminer (« à dét. ») le 31 mars 2016 en fonction du nombre d'actions en circulation et du nombre d'actions participant au RRD à la date de fermeture des registres.

Régime de réinvestissement des dividendes

Le 21 septembre 2015, la Société a annoncé la mise en place d'un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »). Le RRD permet aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires additionnelles, soit

acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (« TSX »), soit nouvellement émises directement par la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pendant la période de cinq (5) séances en bourse qui précède immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'une escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société. Les participants au RRD n'ont pas à payer de commissions de courtage, d'honoraires ni d'autres frais administratifs pour l'achat d'actions ordinaires aux termes du RRD.

Au 31 décembre 2015, les détenteurs de 7 712 746 actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, ce qui représente des dividendes payables de 309 000 \$.

Le 15 octobre 2015 et le 15 janvier 2016, le nombre d'actions ordinaires émises par la Société en vertu du RRD, à un escompte de 3 %, s'élevait à 11 764 et 22 163 respectivement.

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le prix de l'or a clôturé l'année 2015 à 1 049 \$ US l'once, soit 112 \$ US de moins par once que le prix de clôture en 2014. Le prix moyen en 2015 était moins élevé de 107 \$ US par once, à 1 160 \$ US l'once, comparativement à 1 267 \$ US l'once l'année précédente. Le prix de l'or par once a varié d'un sommet de 1 296 \$ US à un prix plancher de 1 049 \$ US.

Les éléments suivants ont joué un rôle important et ont alimenté la volatilité du prix de l'or en 2015 :

- La performance exceptionnelle du dollar US par rapport aux autres devises mondiales;
- La faiblesse de l'économie mondiale résultant en une diminution de la demande pour des matières premières;
- La crise de la dette mondiale continue de s'aggraver, particulièrement à la lumière des maigres perspectives de croissance mondiale;
- La faiblesse des données économiques en provenance de la Chine et les inquiétudes quant aux possibilités de défaut de paiement;
- La tendance des taux d'intérêt dans le monde;
- L'incertitude à savoir si la Réserve fédérale américaine va hausser ou non les taux d'intérêt;
- Les troubles géopolitiques (crises dans l'Eurozone, tensions au Moyen Orient).

Au cours du premier trimestre de 2016, l'or s'est renforcé. Les perspectives pour l'or sont devenues plus positives, principalement alimentée par la réalisation que les taux d'intérêt demeureront faibles pour un certain temps, jumelée à une reprise de l'inflation qui maintiendra les taux réels à la baisse. L'or devrait aussi profiter d'une amélioration de la courbe des coûts et des gains soutenus dans la demande en bijouterie.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2015	1 296 \$	1 049 \$	1 160 \$	1 060 \$
2014	1 385	1 142	1 266	1 206
2013	1 694	1 192	1 411	1 205
2012	1 792	1 540	1 669	1 658
2011	1 895	1 319	1 572	1 531
2010	1 421	1 058	1 225	1 406

Les prix moyens de l'or et de l'argent en dollars US sont résumés ci-dessous :

	Prix réalisé par once	Prix du marché par once ⁽¹⁾
Or	1 152	1 160
Argent	15	16

(1) Les prix du marché sont basés sur la moyenne du prix fixé à la clôture (PM) à Londres pour l'or et la moyenne du prix fixé pour l'argent.

En dollars canadiens, le prix de l'or a connu des gains positifs durant l'année 2015 puisque le prix a clôturé l'année en hausse de 97 \$/oz, à 1 472 \$/oz. Le prix moyen pour l'année était de 1 481 \$/oz et a atteint un sommet de 1 606 \$/oz.

Devises

La Société est tributaire des fluctuations des taux de change puisque ses produits sont libellés en dollars US et que ses dépenses sont principalement libellées en dollars canadiens. La Société détient aussi une importante encaisse en dollars américains. Un dollar canadien plus faible, tel que nous l'avons connu dans les derniers trimestres, augmente les ventes présentées en dollars canadiens à l'état consolidé des résultats, puisque les ventes d'or et d'argent sont libellées en dollars US. Par contre, un dollar canadien plus faible aura un impact négatif sur le pouvoir d'achat de la Société de placements en dollars américains à partir de ses ressources en dollars canadiens.

Le dollar canadien s'est considérablement affaibli en 2015 pour la deuxième année consécutive, perdant plus de 15 % de sa valeur en 2015 dans la foulée d'une baisse de 8 % en 2014.

L'on s'attend à ce que l'économie mondiale remonte la pente au cours des deux prochaines années, soutenue par les politiques de détente monétaire et le faible prix du pétrole. La Banque du Canada prévoit une croissance mondiale de 3,3 % en 2016 et de 3,6 % en 2017. L'économie canadienne continue de subir des ajustements complexes et prolongés. L'économie canadienne évolue selon deux tendances : dans le secteur des ressources, les investissements se font rares en réaction aux prix nettement plus bas pour les matières premières, les pertes d'emploi sont importantes et les niveaux de production ont été resserrés. Le niveau d'activité dans les autres secteurs par contre est relativement solide et devrait représenter la principale source de croissance dans un avenir rapproché. La réorientation de l'économie canadienne vers les secteurs autres que celui des ressources sera facilitée par la reprise en cours aux États-Unis, la faiblesse du dollar canadien, et les conditions monétaires et financières favorables. Dans son dernier rapport sur la politique monétaire, la Banque du Canada a établi une cible de croissance de 1,4 % du produit intérieur brut pour 2016 et de 2,4 % pour 2017. En 2015, la Banque du Canada avait réduit à deux reprises le taux cible au jour le jour. Ce taux est maintenant de 0,5 % depuis le mois de juillet 2015.

Le taux de change pour le dollar canadien versus le dollar US est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2015	1,3990	1,1728	1,2787	1,3840
2014	1,1643	1,0614	1,1045	1,1601
2013	1,0697	0,9839	1,0299	1,0636
2012	1,0418	0,9710	0,9996	0,9949
2011	1,0604	0,9449	0,9891	1,0170
2010	1,0778	0,9946	1,0299	0,9946

Principales informations financières annuelles

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)

	2015 ⁽⁴⁾ \$	2014 ⁽⁴⁾ \$	2013 ⁽⁴⁾ \$
Activités poursuivies :			
Produits ⁽¹⁾	45 415	17 179	-
Bénéfice (perte) d'exploitation	18 224	(1 735)	(16 284)
Bénéfice net (perte nette) ⁽¹⁾	28 749	(2 095)	(28 684)
Bénéfice net (perte nette) par action de base ⁽¹⁾	0,33	(0,05)	(0,66)
Bénéfice net (perte nette) par action dilué (e) ⁽¹⁾	0,32	(0,05)	(0,66)
Total de l'actif	1 081 433	269 965	2 222 001
Flux de trésorerie d'exploitation ⁽²⁾	32 181	5 894	(6 669)
Onces d'or reçues sous forme de redevances	30 125	12 327	-
Onces d'or vendues	30 104	12 327	-
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)			
En \$ CA	1 486	1 374	-
En \$ US ⁽³⁾	1 152	1 229	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)			
De base	87 856	45 964	43 719
Dilué	88 938	45 964	43 719
Activités abandonnées :			
Produits	-	347 663	675 648
Charges (incluant la charge d'impôts sur le résultat et d'impôts miniers)	-	416 515	1 102 067
Bénéfice net (perte nette)	-	(68 852)	(426 419)
Gain net à la cession réputée	-	1 744 115	-
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées	-	1 675 263	(426 419)
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué (e)	-	36,45	(9,75)
Onces d'or produites	-	249 454	475 277
Onces d'or vendues	-	241 707	464 991
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)			
En \$ CA	-	1 418	1 433
En \$ US ⁽³⁾	-	1 290	1 388

(1) Attribuables aux actionnaires d'Osisko.

(2) Avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement.

(3) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.

(4) Données financières en dollars canadiens préparées conformément aux IFRS.

En 2015, le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 18,2 millions de dollars et le bénéfice net des activités poursuivies était de 28,5 millions de dollars, comparativement à une perte d'exploitation de 1,7 million de dollars et une perte nette de 2,1 millions de dollars en 2014. Le bénéfice net d'exploitation en 2015 est principalement le reflet des produits générés par la vente d'or et d'argent issus de la redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, déduction faite des frais d'exploitation. Le bénéfice net en 2015 reflète principalement le bénéfice d'exploitation, les produits d'intérêts et de dividendes ainsi qu'un gain de change, en partie compensés par la quote-part nette de la perte d'entreprises associées et la charge d'impôts.

La Société a commencé à comptabiliser des produits de la vente d'or et d'argent découlant de sa redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic au troisième trimestre de 2014 et de sa redevance NSR sur la mine Éléonore en décembre 2015.

Pour 2013 et 2014, et ce, jusqu'au 16 juin 2014, l'allocation des charges générales et administratives aux activités poursuivies a été estimée en fonction des activités transférées à la Société pour soutenir les activités d'exploration au Mexique et aux États-Unis ainsi que la gestion du portefeuille de placements. Depuis le 16 juin 2014, les charges générales et administratives reflètent les activités courantes de la Société.

Les activités abandonnées en 2014 et en 2013 reflètent les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de CMO au Canada qui sont considérées comme ayant été cédées le 16 juin 2014.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – 2015

- Produits de 45,4 millions de dollars comparativement à 17,2 millions de dollars en 2014;
- Bénéfice net des activités poursuivies de 28,5 millions de dollars ou 0,33 \$ par action de base (0,32 \$ par action diluée) comparativement à une perte nette des activités poursuivies de 2,1 millions de dollars ou 0,05 \$ par action de base et diluée en 2014;
- Bénéfice ajusté⁴ de 40,4 millions de dollars ou 0,46 \$ par action de base⁴ comparativement à 10,1 millions de dollars ou 0,22 \$ par action de base⁴ en 2014;
- Bénéfice d'exploitation de 18,2 millions de dollars comparativement à une perte d'exploitation de 1,7 million de dollars en 2014; et
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation poursuivies avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement de 32,2 millions de dollars, comparativement à 5,9 millions de dollars en 2014.

Osisko a enregistré un bénéfice net des activités poursuivies de 28,5 millions de dollars en 2015 (bénéfice net de 0,33 \$ par action de base et de 0,32 \$ par action diluée) comparativement à une perte nette de 2,1 millions de dollars en 2014 (perte nette par action de 0,05 \$). Les produits en 2015 s'élèvent à 45,4 millions de dollars issus principalement de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu de la redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, comparativement à 17,2 millions de dollars en 2014. La Société a reçu ses premières livraisons d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Éléonore en décembre 2015 et a vendu ces onces d'or au cours du même mois. Virginia avait reçu une avance de 5,0 millions de dollars US sur ses paiements de redevances entre 2009 et 2013 à l'égard de la redevance NSR sur Éléonore. L'avance reçue a été réduite à zéro par le biais des paiements de redevances calculés en novembre 2015.

En 2014, Osisko a commencé à obtenir des onces d'or et d'argent provenant de sa redevance NSR sur Canadian Malartic à partir du 16 juin 2014 et a effectué ses premières ventes au troisième trimestre de 2014.

⁴ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014 (en milliers de dollars) :

		2015	2014
		\$	\$
Produits	(a)	45 415	17 179
Charges			
Amortissement des droits de redevances	(b)	(588)	-
Générales et administratives	(c)	(15 046)	(5 285)
Développement des affaires	(d)	(10 982)	(3 344)
Exploration et évaluation	(e)	(2 409)	(6 010)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	(f)	(192)	(4 275)
Gain à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	(g)	500	-
Coûts récupérés des entreprises associées	(h)	1 526	-
Bénéfice (perte) d'exploitation		18 224	(1 735)
Autres produits – nets	(i)	18 498	2 931
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		36 722	1 196
Charge d'impôts sur le résultat	(j)	(8 194)	(3 291)
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies		28 528	(2 095)
Bénéfice net des activités abandonnées	(k)	-	1 675 263
Bénéfice net		28 528	1 673 168
Bénéfice net attribuable aux			
Actionnaires d'Osisko		28 749	1 673 168
Participations de donnant pas le contrôle		(221)	-
Bénéfice net des activités poursuivies par action de base		0,33	(0,05)
Bénéfice net des activités poursuivies par action diluée		0,32	(0,05)
Bénéfice net par action de base		0,33	36,40
Bénéfice net par action diluée		0,32	36,40

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Exercice terminé le 31 décembre 2015			Exercice terminé le 31 décembre 2014		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 486	30 104	44 728	1 375	12 327	16 944
Argent vendu	20	31 263	629	20	11 915	235
Redevances (payées en espèces)	-	-	58	-	-	-
			<u>45 415</u>			<u>17 179</u>

(b) L'amortissement des droits de redevances représente l'amortissement des droits de redevances acquis en février 2015 sur la mine Éléonore. Les droits de redevances sur Éléonore sont amortis selon la méthode des unités de production sur la durée de vie de la propriété.

(c) En 2015, les charges générales et administratives (G & A) se sont élevées à 15,0 millions de dollars comparativement à 5,3 millions de dollars en 2014. Pour la première moitié de 2014, soit jusqu'au 16 juin 2014, l'allocation des charges G & A aux activités poursuivies a été estimée en fonction des activités transférées à la Société pour soutenir les activités d'exploration au Mexique et aux États-Unis ainsi que la gestion du portefeuille de placements. Depuis le 16 juin 2014, les

charges G & A reflètent les salaires et les dépenses engagées pour soutenir les activités de croissance actuelles ainsi que la charge totale de rémunération fondée sur des actions et les honoraires juridiques tous deux plus élevés. Les dépenses relatives à Virginia depuis son acquisition en février 2015 ont aussi augmenté les charges G & A.

- (d) Les frais de développement des affaires ont totalisé 11,0 millions de dollars en 2015 et comprennent les coûts liés à l'acquisition de Virginia pour un montant de 2,2 millions de dollars. En 2014, les frais de développement des affaires reflétaient les activités depuis le 16 juin 2014 pour un montant total de 3,3 millions de dollars.
- (e) Les charges d'exploration et d'évaluation se sont élevées à 2,4 millions de dollars en 2015, comparativement à 6,0 millions de dollars en 2014. Les travaux ont surtout été réalisés dans la région de la Baie-James en 2015 et au Mexique en 2014. En 2015, les activités d'exploration et d'évaluation des propriétés au Mexique ont été réduites.
- (f) En 2015, la Société a radié des projets d'exploration préliminaire abandonnés dans la province de Québec pour un montant de 192 000 \$. En 2014, les radiations d'actifs d'exploration et d'évaluation s'élevaient à 4,3 millions de dollars en raison de l'abandon de projets d'exploration préliminaire au Mexique.
- (g) En 2015, la Société a vendu des actifs d'exploration et d'évaluation en contrepartie d'actions ordinaires. Cette transaction s'est soldée par un gain hors caisse de 500 000 \$ basé sur la juste valeur des actions ordinaires reçues à la date de clôture de la transaction.
- (h) Les coûts récupérés des entreprises associées correspondent aux coûts engagés par Osisko pour des services professionnels fournis aux entreprises associées ainsi que pour la location d'espaces à bureaux.
- (i) Les autres produits nets en 2015 comprennent un gain de change de 11,1 millions de dollars, un produit de dividendes de 5,9 millions de dollars et un produit d'intérêts de 4,1 millions de dollars, en partie compensés par un montant de 3,5 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, une perte nette sur la dilution d'un placement dans des entreprises associées de 1,6 million de dollars, une perte de valeur de 1,0 million de dollars sur des placements dans des entreprises associées, un gain net sur actifs financiers de 4,3 millions de dollars et des charges financières de 0,6 million de dollars.

Les autres produits nets en 2014 incluaient un gain net de 2,3 millions de dollars sur des placements, un produit d'intérêts de 2,1 millions de dollars et un gain de change de 0,6 million de dollars, en partie compensés par une perte de valeur sur actifs financiers de 1,6 million de dollars et un montant de 0,8 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées. En 2013, les autres charges nettes comprenaient une perte de valeur sur actifs financiers de 10,6 millions de dollars, une perte nette sur actifs financiers de 2,0 millions de dollars et un montant de 1,1 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un produit d'intérêts de 1,3 million de dollars.

- (j) Le taux d'imposition effectif en 2015 était de 22 % comparativement à 275 % en 2014. Le taux d'imposition statutaire est de 26,9 % pour 2015 et 2014. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont la partie non imposable des gains en capital (50 %), les produits de dividendes non imposables, les dépenses non déductibles et le gain comptable non imposable relativement à l'acquisition de Virginia (dont l'impact s'est fait sentir en 2014). La charge d'impôts sur le résultat pour 2014 et 2015 se rapporte entièrement aux impôts sur le résultat différés.
- (k) Les activités abandonnées reflètent les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation canadiennes qui sont considérées comme ayant été cédées le 16 juin 2014.

Les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de CMO au Canada, qui sont considérées comme ayant été cédées le 16 juin 2014, ont été reclassés dans les activités abandonnées comme suit (en milliers de dollars) :

	2015	2014
	\$	\$
Résultats des activités abandonnées :		
Gain net à la cession réputée	-	1 744 115
Résultats des activités abandonnées :		
Produits	-	347 663
Charges	-	(333 536)
Bénéfice net avant les impôts sur le résultat et les impôts miniers	-	14 127
Charge d'impôts sur le résultat et d'impôts miniers	-	(82 979)
Perte nette	-	(68 852)
Bénéfice net des activités abandonnées	-	1 675 263
Bénéfice net par action des activités abandonnées	-	36,45

Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 décembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 258,5 millions de dollars comparativement à 175,2 millions de dollars au 31 décembre 2014.

Le 18 février 2015, Osisko a clôturé un placement privé par voie de prise ferme de 200,0 millions de dollars pour 10 960 000 bons spéciaux de la Société à un prix de 18,25 \$ par bon spécial. Chaque bon spécial conférait au porteur le droit d'acquérir, sans débours de contrepartie additionnelle, une unité d'Osisko, chaque unité étant composée d'une action ordinaire d'Osisko et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko. Chaque bon de souscription entier confère au porteur le droit de souscrire une action ordinaire d'Osisko au prix de 36,50 \$ pendant une période de 84 mois suivant la date de clôture.

Le 5 mars 2015, suivant la livraison à Osisko d'un reçu final de la part des autorités règlementaires pour son prospectus simplifié final, les bons spéciaux ont été convertis en 10 960 000 actions ordinaires de la Société et 5 480 000 bons de souscription ayant une date d'échéance au 5 mars 2022. Les frais de transaction se sont établis à 10,4 millions de dollars pour un produit net totalisant 189,6 millions de dollars.

L'acquisition de Virginia le 17 février 2015 a augmenté la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 34,9 millions de dollars. De plus, des placements temporaires de 35,2 millions de dollars ont été acquis, dont 34,5 millions de dollars ont été vendus en 2015.

L'exercice des options de remplacement de Virginia a généré un montant de 4,9 millions de dollars en 2015 et la Société a versé 9,8 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires.

En 2015, Osisko a investi 171,5 millions de dollars dans des placements (incluant 105,3 millions de dollars dans LIORC), 32,2 millions de dollars dans des droits de redevances et 6,3 millions de dollars dans des activités d'exploration et d'évaluation, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement reçus.

Par ailleurs, la Société a accès à des liquidités de jusqu'à 200,0 millions de dollars en vertu de sa facilité de crédit amendée renouvelable pour acquérir des redevances et des flux de métaux générateurs de revenus.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Exercice terminé le 31 décembre	
	2015	2014
	\$	\$
Flux de trésorerie des activités poursuivies		
Exploitation	32 181	5 894
Éléments du fonds de roulement	(3 043)	2 127
Activités d'exploitation	29 138	8 021
Activités d'investissement	(140 935)	(33 289)
Activités de financement	184 035	197 411
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	11 100	593
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies	83 338	172 736
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités abandonnées	-	(158 970)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	83 338	13 766
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	175 171	161 405
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	258 509	175 171

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies se sont élevés à 29,1 millions de dollars en 2015, comparativement à 8,0 millions de dollars en 2014.

Les changements en 2015 sont principalement attribuables aux produits plus élevés tirés des redevances, des dividendes et des intérêts en 2015, en partie contrebalancés par les charges G & A et de développement des affaires plus élevées, déduction faite des coûts récupérés des entreprises associées. Les dépenses d'exploration et d'évaluation ont aussi été

réduites en 2015 comparativement à 2014 en raison du changement des activités de la Société depuis le mois de juin 2014.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement poursuivies se sont élevés à 140,9 millions de dollars comparativement à 33,3 millions de dollars en 2014.

En 2015, la Société a réalisé des investissements de 171,5 millions de dollars, incluant 105,3 millions de dollars en actions ordinaires de LIORC. Les investissements en droits de redevances se sont élevés à 32,2 millions de dollars en 2015, incluant 24,2 millions de dollars pour l'acquisition d'un portefeuille de redevances de Teck. Les investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation sont de 8,1 millions de dollars (6,3 millions de dollars suivant la réception des crédits d'impôt à l'investissement en 2015), principalement dans le projet Coulon et d'autres projets sur le territoire de la Baie-James. La vente de placements temporaires en 2015 a généré un produit de 34,5 millions de dollars (ces placements temporaires avaient été acquis par le biais de l'acquisition de Virginia). Les liquidités acquises dans le cadre de l'acquisition de Virginia au premier trimestre de 2015 s'élevaient à 34,9 millions de dollars.

En 2014, la Société avait investi 30,7 millions de dollars dans des placements, 1,6 million de dollars dans des droits de redevances ainsi que 1,1 million de dollars dans des actifs d'exploration et d'évaluation. Les investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation étaient principalement réalisés sur les propriétés au Mexique.

Activités de financement

Les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement poursuivies se sont élevés à 184,0 millions de dollars en 2015 comparativement à 197,4 millions de dollars en 2014.

En 2015, les entrées de fonds découlent d'un financement de bons spéciaux qui a généré un produit brut de 200,0 millions de dollars, et de l'exercice d'options de remplacement de Virginia qui a généré un montant de 4,9 millions de dollars. Des frais d'émission de bons spéciaux et d'actions de 10,9 millions de dollars ont été payés en 2015. Des dividendes de 9,8 millions de dollars ont été payés aux actionnaires en 2015.

En 2014, des flux de trésorerie avaient été générés par l'émission d'actions dans le cadre de placements privés, de l'exercice d'options et de bons de souscription et dans le cadre du régime d'achat d'actions.

Le tableau suivant résume les financements complétés depuis la création de Redevances Aurifères Osisko Ltée :

	Nombre d'actions/ d'unités	Prix (\$)	Produit brut (000 \$)	Produit net (000 \$)
<u>2016 (cumul annuel)</u>				
Débiteure convertible ⁽ⁱ⁾	s.o.	s.o.	50 000	49 218 ^(vi)
Émission d'unités (financement par voie de prise ferme) ⁽ⁱⁱ⁾	11 431 000	15,10	172 608	164 551 ^(vi)
Levée d'options de remplacement ^(iv)	147 383	9,80	1 444	1 444
	<u>1 578 383</u>		<u>224 052</u>	<u>215 213</u>
<u>2015</u>				
Émission de bons de souscription spéciaux ⁽ⁱⁱⁱ⁾	10 960 000	18,25	200 020	189 158
Levée d'options de remplacement ^(iv)	750 837	6,51	4 887	4 887
Total	<u>11 710 837</u>		<u>204 907</u>	<u>194 045</u>
<u>2014 – à compter du 16 juin</u>				
Placements privés ^(v)	2 794 411	15,03	42 000	39 173
Total	<u>2 794 411</u>		<u>42 000</u>	<u>39 173</u>

(i) Le 12 février 2016, Osisko a clôturé une débenture convertible avec Investissement Québec, venant à échéance en février 2021 et portant intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. La débenture est convertible au gré du détenteur en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débenture.

(ii) Le 26 février 2016, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme visant 11 431 000 unités, incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes, au prix de 15,10 \$ par unité, pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars (produit net estimatif de 164,6 millions de dollars).

- (iii) Le 5 mars 2015, les bons de souscription spéciaux ont été convertis en 10 960 000 actions ordinaires et en 5 480 000 bons de souscription pouvant être levés au prix de 36,50 \$ pendant une période de 7 ans.
- (iv) À la date de l'acquisition de Virginia, les options d'achat d'actions de Virginia ont été converties en options de remplacement d'Osisko selon le même ratio d'échange que pour les actions ordinaires (0,92 option de remplacement pour chaque option d'achat d'action de Virginia).
- (v) Le 17 novembre 2014, Osisko a clôturé deux placements privés dans le cadre desquels Osisko a émis un total de 2 794 411 actions ordinaires à la CDPQ et au Fonds au prix de 15,03 \$ par action ordinaire, pour un produit brut total de 42 millions de dollars.
- (vi) Produit net estimatif.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2015 ⁽¹⁾				2014 ⁽¹⁾			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	258 509	304 091	319 960	348 389	175 171	156 757	156 741	258 078
Placements temporaires	200	2 022	6 629	8 736	-	-	-	-
Fonds de roulement	248 945	298 858	326 987	354 051	171 135	156 082	155 588	178 409
Actif total	1 081 433	1 098 013	1 082 899	1 080 372	269 965	192 917	189 287	2 266 385
Dettes à long terme	-	-	-	-	-	-	-	311 046
Capitaux propres	937 239	958 377	948 843	942 712	263 226	191 196	187 742	1 761 244
Produits des activités poursuivies	12 811	11 724	10 248	10 632	7 608	9 571	-	-
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Osisko	4 614	9 872	3 990	10 273	(2 182)	5 833	(2 250)	(3 496)
Bénéfice net (perte nette) par action de base des activités poursuivies	0,05	0,10	0,04	0,15	(0,04)	0,12	(0,05)	(0,08)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko	4 614	9 872	3 990	10 273	(2 182)	5 833	1 645 276	24 241
Bénéfice net (perte nette) par action de base	0,05	0,10	0,04	0,15	(0,04)	0,12	36,88 ⁽⁵⁾	0,55
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (000)								
- De base	94 445	94 356	93 018	69 330	48 534	46 700 ⁽⁵⁾	44 608 ⁽⁵⁾	43 955
- Dilué	95 698	94 759	95 709	71 692	48 534	47 900 ⁽⁵⁾	44 608 ⁽⁵⁾	43 955
Cours des actions à la clôture ⁽²⁾	13,67	14,10	15,72	16,74	16,38	14,18	16,05	s. o.
Cours des bons de souscription à la clôture ⁽³⁾	1,89	1,56	2,25	2,15	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 106	1 124	1 192	1 218	1 201	1 282	1 288	1 293
Taux de change à la clôture ⁽⁴⁾ (\$ US/\$ CA)	1,3840	1,3394	1,2474	1,2683	1,1601	1,1208	1,0676	1,1053

- (1) Données financières en dollars canadiens, préparées conformément aux IFRS.
- (2) Les transactions sur les actions ordinaires d'Osisko ont officiellement débuté le 16 juin 2014.
- (3) Les transactions sur les bons de souscription d'Osisko ont débuté le 5 mars 2015.
- (4) Taux à midi de la Banque du Canada.
- (5) Ajusté pour refléter les 1,2 million d'actions détenues en fidéicommis.

Durant le premier trimestre de 2015, Osisko a fait l'acquisition de Virginia pour une contrepartie totale de 556,0 millions de dollars et a clôturé un financement par capitaux propres de 200,0 millions de dollars. Durant le deuxième trimestre de 2014, la Société a comptabilisé un gain net de 1,7 milliard de dollars découlant de la cession réputée de la majorité de ses actifs, expliqué plus en détail à la rubrique *Activités abandonnées*. Au deuxième trimestre de 2014, la réduction de l'actif total et des capitaux propres et l'élimination de la dette à long terme s'expliquent également par cette cession réputée.

Résultats du quatrième trimestre

- Produits de 12,8 millions de dollars comparativement à 7,6 millions de dollars en 2014;
- Bénéfice net de 4,5 millions de dollars ou 0,05 \$ par action de base et diluée comparativement à une perte nette de 2,2 millions de dollars ou 0,04 \$ par action de base et diluée en 2014;
- Bénéfice ajusté⁵ de 10,5 millions de dollars ou 0,11 \$ par action⁵ comparativement à un bénéfice ajusté⁵ de 3,1 millions de dollars ou 0,06 \$ par action⁵ en 2014;
- Bénéfice d'exploitation de 4,0 millions de dollars en 2015 comparativement à une perte d'exploitation de 0,4 million de dollars en 2014; et
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement de 8,2 millions de dollars comparativement à 2,6 millions de dollars en 2014.

Au quatrième trimestre de 2015, Osisko a enregistré un bénéfice net de 4,5 millions de dollars (bénéfice net par action de 0,05 \$) comparativement à une perte nette de 2,2 millions de dollars à la période correspondante en 2014 (perte nette par action de 0,04 \$). Les produits au quatrième trimestre de 2015 se sont élevés à 12,8 millions de dollars et sont issus principalement de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu des redevances NSR sur la mine Canadian Malartic et la mine Éléonore, comparativement à 7,6 millions de dollars à la même période en 2014. La Société a reçu sa première livraison d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Éléonore en décembre 2015 et a vendu ces onces au cours du même mois. Virginia avait reçu une avance de 5,0 millions de dollars US sur ses paiements de redevances entre 2009 et 2013 à l'égard de la redevance NSR sur Éléonore. L'avance reçue a été réduite à zéro par le biais des paiements de redevances calculés en novembre 2015.

Les résultats financiers du quatrième trimestre se présentent comme suit (en milliers de dollars) :

		Trois mois terminés le 31 décembre	
		2015	2014
		\$	\$
Produits	(a)	12 811	7 608
Charges			
Amortissement des droits de redevances	(b)	(588)	-
Générales et administratives	(c)	(4 240)	(3 095)
Développement des affaires	(d)	(3 491)	(2 711)
Exploration et évaluation	(e)	(964)	(750)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	(f)	(192)	(1 444)
Coûts récupérés d'entreprises associées	(g)	688	-
Bénéfice (perte) d'exploitation		4 024	(392)
Autres produits (charges) – nets	(h)	2 481	(344)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat		6 505	(736)
Charge d'impôts sur le résultat	(i)	(1 957)	(1 446)
Bénéfice net (perte nette)		4 548	(2 182)
Bénéfice net attribuable aux			
Actionnaires d'Osisko		4 614	(2 182)
Participations de donnant pas le contrôle		(66)	-
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué (e) par action		0,05	(0,04)

⁵ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

- (a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés le 31 décembre 2015			Trois mois terminés le 31 décembre 2014		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 491	8 437	12 578	1 369	5 484	7 507
Argent vendu	19	9 019	175	19	5 392	101
Redevances (payées en espèces	-	-	58	-	-	-
			<u>12 811</u>			<u>7 608</u>

- (b) L'amortissement des droits de redevances représente l'amortissement des droits de redevances acquis en février 2015 sur la mine Éléonore. Les droits de redevances sur la mine Éléonore sont amortis selon la méthode des unités de production sur la durée de vie de la propriété.
- (c) Au quatrième trimestre de 2015, les charges G&A se sont élevées à 4,2 millions de dollars comparativement à 3,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014. Les charges G&A comprennent les salaires et les dépenses engagées pour soutenir la croissance des activités actuelles ainsi que la charge de rémunération fondée sur des actions et les honoraires juridiques, tous deux plus élevés. Les dépenses relatives à Virginia depuis son acquisition en février 2015 ont aussi contribué à augmenter les charges G&A.
- (d) Les frais de développement des affaires ont totalisé 3,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015 comparativement à 2,7 millions de dollars à la période correspondante en 2014. L'augmentation est attribuable à une augmentation des activités de développement des affaires.
- (e) Les charges d'exploration et d'évaluation se sont élevées à 1,0 million de dollars au quatrième trimestre de 2015 comparativement à 0,8 million de dollars au quatrième trimestre de 2014. Les travaux ont surtout été effectués dans la région de la Baie-James en 2015 et au Mexique en 2014. En 2015, les activités d'exploration et d'évaluation des propriétés au Mexique ont été réduites.
- (f) Au quatrième trimestre de 2015, la Société a radié certains projets d'exploration préliminaire abandonnés dans la province de Québec, pour un montant de 192 000 \$. Au quatrième trimestre de 2014, les radiations d'actifs d'exploration et d'évaluation s'élevaient à 1,4 million de dollars en raison de l'abandon de projets d'exploration préliminaire au Mexique.
- (g) Les coûts récupérés d'entreprises associées représentent des coûts engagés par Osisko pour des services professionnels rendus à des entreprises associées ainsi que la location d'espaces à bureaux.
- (h) Les autres produits nets au quatrième trimestre de 2015 comprennent un gain de change de 4,5 millions de dollars, un produit de dividendes de 1,6 million de dollars et un produit d'intérêts de 0,7 million de dollars, en partie compensés par un montant de 1,2 million de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, une perte nette sur la dilution de placements dans des entreprises associées de 0,5 million de dollars, une perte de valeur de 1,0 million de dollars sur des placements dans des entreprises associées, une perte nette sur actifs financiers de 1,3 million de dollars, et des charges financières de 0,2 million de dollars.
- Les autres charges nettes au quatrième trimestre de 2014 comprenaient une perte nette sur actifs financiers de 0,7 million de dollars et un montant de 0,2 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un produit d'intérêt de 0,6 million de dollars et un gain de change de 0,4 million de dollars.
- (i) Le taux d'imposition effectif au quatrième trimestre de 2015 était de 30 % comparativement à -196 % au quatrième trimestre de 2014. Le taux statutaire en 2015 et en 2014 était de 26,9 %. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont la partie non imposable des gains en capital (50 %), les produits de dividendes non imposables et les dépenses non déductibles. La charge d'impôts sur le résultat pour 2014 et 2015 se rapporte entièrement aux impôts sur le résultat différés.

Perspectives

Les perspectives de Redevances Aurifères Osisko pour 2016 reposent sur les prévisions connues pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, et celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2016 est estimée entre 28 000 et 29 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic, entre 5 500 et 6 200 onces d'or provenant de la mine Éléonore, et entre 1 000 et 2 000 onces provenant d'autres redevances. La Société prévoit aussi poursuivre ses programmes d'exploration dans la région de la Baie-James pour un montant d'environ 10,3 millions de dollars (8,3 millions de dollars déduction faite des crédits d'impôt d'exploration estimatifs) dont environ 3,8 millions de dollars qui seront financés par des institutions du Québec et d'autres partenaires.

Obligations contractuelles et engagements

La Société s'est engagée à effectuer des paiements minimaux en vertu de contrats de location à long terme pour des espaces à bureaux, lesquels viennent à échéance au plus tard en 2019. Au 31 décembre 2015, les paiements minimums résiduels en vertu de ces contrats de location étaient d'environ 4 365 000 \$ répartis de la façon suivante (en milliers de dollars) :

	\$
2016	1 272
2017	1 041
2018	1 032
2019	1 020
2020	-
	4 365

Transactions entre parties liées

La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous (en milliers de dollars) :

	2015	2014
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme du personnel	5 429	2 232
Rémunération fondée sur des actions	4 183	1 415
Coûts récupérés d'entreprises associées	(90)	-
	9 522	3 647

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la haute direction) et l'équipe de haute direction.

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou un changement de contrôle, qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les unités d'actions différées, les unités d'actions avec restrictions et les options.

En 2015, un montant de 1 526 000 \$ (aucun en 2014) a été facturé par Osisko à des entreprises associées pour des services professionnels et la location de bureaux, dont 1 035 000 \$ (1 188 000 \$ incluant les taxes de vente) étaient inclus dans les comptes débiteurs au 31 décembre 2015.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Données sur les actions en circulation

Au 11 mars 2016, 106 178 826 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Un total de 2 675 950 options d'achat d'actions ordinaires et 11 195 500 bons de souscription étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires.

Événements postérieurs à la date du bilan

Barkerville Gold Mines Ltd

Le 5 février 2016, Osisko et Barkerville ont annoncé la clôture d'un placement privé, d'une convention de redevances et d'un accord de consultation technique, ainsi que de nouvelles nominations au conseil d'administration et à la direction de Barkerville.

Osisko a fait l'acquisition de 13 250 000 actions accréditatives de Barkerville au prix de 0,32 \$ par action ordinaire accréditative, pour un produit brut totalisant 4 240 000 \$. Osisko détient désormais 47 625 000 actions ordinaires et 4 687 500 bons de souscription d'actions ordinaires de Barkerville.

Osisko a aussi fait l'acquisition d'une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo pour une contrepartie en espèces de 25,0 millions de dollars, dont 2,0 millions de dollars ont été versés en novembre 2015. En lien avec l'acquisition de cette redevance NSR, les sociétés ont également convenu de négocier une entente de flux d'or suite à l'achèvement d'une étude de faisabilité par Barkerville sur le projet aurifère Cariboo. Suite à une période de négociation de 60 jours, si les sociétés n'ont pas conclu d'entente de flux d'or, Barkerville devra soit accorder un droit à Osisko d'acquiescer une redevance additionnelle de 0,75 % NSR pour une contrepartie de 12,5 millions de dollars, soit effectuer un paiement de 12,5 millions de dollars à Osisko.

Osisko et Barkerville ont également conclu un accord de consultation technique en vertu duquel Osisko étudiera les données et fournira des conseils techniques à Barkerville durant les phases d'exploration, de développement et de construction du projet.

Dans le cadre de ces transactions, Osisko a obtenu le droit de nommer deux membres au conseil d'administration de Barkerville. Le président du conseil et chef de la direction d'Osisko, Sean Roosen, a été nommé coprésident du conseil de Barkerville. Chris Lodder, déjà administrateur de Barkerville, sera le deuxième administrateur nommé par Osisko au conseil d'administration de Barkerville.

Débeture convertible

Le 12 février 2016, la Société a clôturé un financement avec Ressources Québec, une filiale à part entière d'Investissement Québec. Ressources Québec a souscrit une débeture convertible de 50,0 millions de dollars d'Osisko, laquelle viendra à échéance dans cinq ans et portera intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. Ressources Québec pourra, à sa discrétion, convertir la débeture en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débeture. Osisko a payé des frais de financement de 1 % à Ressources Québec et a remboursé les frais engagés en lien avec le financement.

Financement par voie de prise ferme

Le 26 février 2016, la Société a clôturé un financement public par voie de prise ferme (l'« offre ») visant 11 431 000 unités d'Osisko (les « unités »), incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes de l'offre, à un prix de 15,10 \$ par unité, pour un produit brut total de 172,6 millions de dollars (produit net estimatif de 164,6 millions de dollars).

Les unités ont été vendues par voie de prise ferme via un syndicat de preneurs fermes, dirigé conjointement par BMO Marchés des capitaux et RBC Marchés des capitaux. Osisko prévoit utiliser le produit net tiré de l'offre pour le fonds de roulement et les besoins généraux de l'entreprise, y compris pour financer l'acquisition de redevances et de flux de production.

Chaque unité comprend une action ordinaire (une « action ordinaire ») de la Société et la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription d'action ordinaire entier étant un « bon de souscription ») de la Société. Chaque bon de souscription entier confère à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 19,08 \$ par action ordinaire, pour une période de 36 mois suivant la date de clôture.

Dividendes

Le 16 février 2016, le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2016.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances et un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de réserves pouvant être exploitées de façon économique, et à la capacité des tiers exploitants de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les actions ordinaires de la Société, un investisseur devrait soigneusement les risques décrits ci-dessous et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Si un ou plusieurs des risques décrits ci-dessous se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez vous référer à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle déposée auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières sur SEDAR (www.sedar.com).

Contrôles de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI »), de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une présentation publique.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisés puissent être décelées.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois mois terminés le 31 décembre 2015 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des CPCI et des CIIF de la Société conformément au Règlement 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières en se basant sur le cadre et les critères établis dans le cadre COSO (*Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* (COSO) de la *Treadway Commission*). Ils sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2015, la conception et la mise en œuvre des CPCI et des CIIF de la Société étaient adéquats et permettaient de fournir une assurance raisonnable à l'effet que les informations importantes à l'égard de ce rapport, des états financiers consolidés annuels et des autres informations à présenter leur étaient communiquées en temps opportun et tel que requis, et que les états financiers présentaient une image fidèle, dans tous les aspects importants, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société au 31 décembre 2015. Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également arrivés à la conclusion qu'aucune faiblesse importante n'existait dans la conception des CIIF.

La direction de la Société, incluant le chef de la direction et le chef de la direction financière, croit que tous les contrôles et procédures de communication de l'information et tous les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçus soient-ils, peuvent comprendre des limites inhérentes. Par conséquent, même ces systèmes réputés pour leur efficacité ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable d'atteindre les objectifs du système de contrôle.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent.

Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans chacun des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités trimestriels de 2015 sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées par la Société dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « *bénéfice ajusté* » et le « *bénéfice ajusté par action* » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées comme seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action

Le « bénéfice ajusté » est défini comme le « bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies » moins certains éléments : l'« allocation des dépenses antérieures au 16 juin 2014 », la « radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation », le « gain latent (perte latente) sur actifs financiers », la « dépréciation de placements disponibles à la vente et de placements dans des entreprises associées », la « quote-part de la perte d'entreprises associées », la « charge d'impôts sur le résultat différés » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté par action est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercices terminés le 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net des activités poursuivies	4 548	(2 182)	28 528	(2 095)
Ajustements :				
Allocation des dépenses antérieures au 16 juin 2014	-	-	-	2 913
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	192	1 444	192	4 275
Perte latente (gain latent) sur actifs financiers	1 527	737	(3 295)	(2 320)
Dépréciation d'actifs disponibles à la vente et de placements dans des entreprises associées	1 035	-	1 035	1 612
Quote-part de la perte d'entreprises associées	1 248	242	3 519	824
Frais de transaction – Virginia	-	1 448	2 243	1 572
Charge d'impôts sur le résultat différés	1 957	1 446	8 194	3 291
Bénéfice ajusté	10 507	3 135	40 416	10 072
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	94 445	48 534	87 856	45 964
Bénéfice ajusté par action	0,11	0,06	0,46	0,22

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et les revenus, la demande future et les prix des matières premières, les perspectives et occasions d'affaires, sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'équivalent or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko et la réalisation des avantages qui devraient découler des investissements d'Osisko. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, de telle sorte que les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances détenues par Osisko se rapportent (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des difficultés relatives au

développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des matières premières qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs qui fondent leur opinion sur les énoncés prospectifs compris dans les présentes devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce rapport de gestion. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

(signé) Sean Roosen

Sean Roosen

Président du conseil et chef de la direction

(signé) Elif Lévesque

Elif Lévesque

Vice-présidente, Finances et chef de la direction
financière

Le 11 mars 2016

Informations sur la Société

Siège social

1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com

Site Web : www.osiskogr.com

Administrateurs

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction*
Joanne Ferstman, administratrice en chef
Françoise Bertrand
Victor H. Bradley
John Burzynski*
Pierre Labbé
Charles E. Page
André Gaumont*

* Non indépendants

Dirigeants

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction
Bryan A. Coates, président
John Burzynski, vice-président principal, développement corporatif
André Gaumont, vice-président principal, développement
du Nord-du-Québec
Luc Lessard, vice-président principal, services techniques
Elif Lévesque, vice-présidente, finances et chef de la direction
financière
Paul Archer, vice-président, exploration du Nord
Joseph de la Plante, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire
corporatif

Haute direction – services techniques

Robert Wares, géologue en chef, Groupe Minier Osisko

Conseillers juridiques

Bennett Jones LLP
Lavery, de Billy LLP

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent de transfert

Société canadienne de transfert d'actions inc.

Inscription en bourse

Bourse de Toronto

- Actions ordinaires : OR

- Bons de souscription : OR.WT (prix de levée : 36,50 \$ / date d'échéance : 5 mars 2022)

OR.WT.A (prix de levée : 19,08 \$ / date d'échéance : 25 février 2019)

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>